

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de L'Education et des Collèges

Service Informatisation des Collèges

1.14.37

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 20 SEPTEMBRE 2019
SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME VALERIE GUARINO**

OBJET : Plan Charlemagne : transfert d'opérations pour la finalisation de la phase 3 des travaux de vidéo-protection dans les collèges du Département et nouvelle affectation pour les études du projet "collèges 100% numériques".

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée aux collèges, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le cadre du projet 100 % sécurité du Plan Charlemagne, le Département a engagé des travaux de vidéo-protection pour l'ensemble des collèges publics afin d'offrir un cadre de travail moderne, sécurisé et durable aux collégiens et à la communauté éducative.

Il est nécessaire de procéder à un transfert de budget afin de finaliser les travaux engagés dans la phase 3 de ce projet : ce besoin correspond à la réalisation des contrôles d'accès et à la finalisation des travaux pour dix collèges.

Le Département s'est engagé à réaliser les travaux de vidéo-protection avant la fin de l'année 2019.

De plus, une nouvelle affectation est demandée pour les études réalisées dans le cadre du projet "collèges 100 % numériques".

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL